

UNE NOUVELLE IMPULSION POUR NOTRE TERRITOIRE !

Un **pays cévenol**, fier de ses atouts et engagé dans une **modernisation** qui lui permettra d'être relié aux territoires environnants, de s'engager dans la **transition énergétique**, de proposer de nouveaux **équipements touristiques** et d'être **terre d'accueil**.



Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Causse et Cévennes

Une instance qui :

- Régis BAYLE en est le Président et Thomas VIDAL le Vice-président
- Associe les Communautés de communes du Pays viganais et Causse Aigoual Cévennes
- A pour rôle de concevoir et mettre en œuvre un projet à l'échelle des 36 communes de son périmètre
- S'appuie sur un Conseil de Développement, formé par une vingtaine de personnes issues de la société civile

QU'EST-CE QU'UN PETR ?

Un Syndicat mixte défini selon la loi MAPTAM.
Il permet la coopération entre territoires ruraux.
On en dénombre 119 en France et 30 en Occitanie

Le saviez-vous ?

NOTRE TERRITOIRE

- **15 783** habitants sur **858** kilomètre carrés.
- **Le Vigan**, 4000 habitants et **sous-préfecture** du Gard
- situé au nord-ouest du Gard à environ **1h30 de Nîmes** et **1h de Montpellier**
- inclus dans le **Parc national des Cévennes**

15 783
HABITANTS

858
KM²

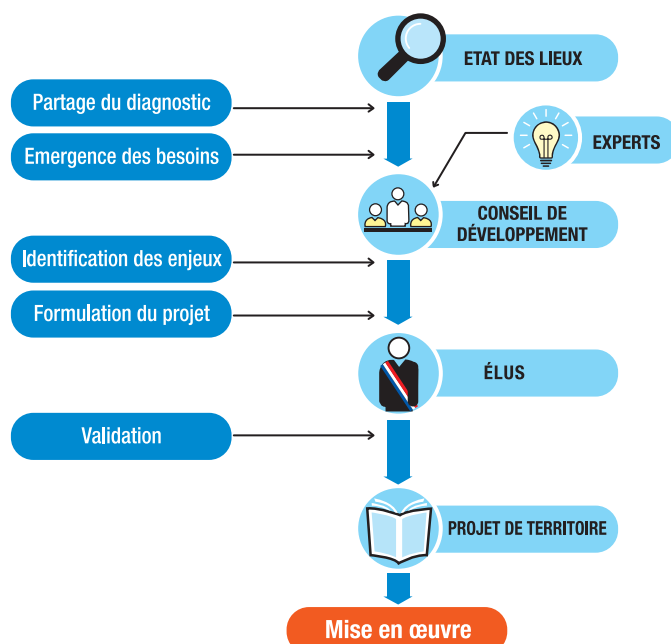
36
COMMUNES

LA CONSTRUCTION D'UN PROJET DE TERRITOIRE

- 6 mois de travail avec les membres du Conseil de développement et les élus
- Sollicitations d'experts extérieurs au territoire

- 1 le diagnostic
- 2 les enjeux
- 3 le projet

3 étapes



LES CONSTATS & LES ENJEUX

FORCES

- Un territoire qui attire de nouveaux résidents
- Un environnement naturel exceptionnel
- Un dynamisme associatif, culturel et sportif
- Un réseau d'entrepreneurs très attachés au territoire
- Une agriculture de qualité qui se maintient

FAIBLESSES

- Peu d'opportunités d'emploi local
- Eloignement des grands centres urbains
- Des équipements touristiques vieillissants
- Une difficulté à se fédérer

OPPORTUNITÉS

- Utiliser les ressources locales pour la transition énergétique
- Mieux valoriser le Cirque de Navacelles et le Mont Aigoual
- Saisir le développement du télétravail
- Inventer de nouvelles formes de mobilités

MENACES

- S'isoler, se replier sur soi
- Ne pas saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent
- La structuration des territoires voisins

4 ACTIONS PRIORITAIRES

ATTRACTIVITÉ

ATTRACTIVITÉ : attirer de nouveaux habitants et créer de l'activité

- Soutenir les services aux habitants et les adapter aux besoins des habitants
- Redonner confiance aux habitants et aux entreprises du territoire
- Accompagner les porteurs de projets désirant s'installer
- Faire de la culture un vecteur de développement
- Faire la promotion du territoire



MOBILITÉ

MOBILITÉ : faciliter les déplacements et limiter leurs coûts

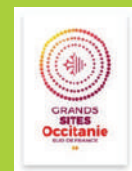
- Améliorer les dessertes en bus ou cars vers Montpellier et Nîmes
- Encourager le covoiturage
- Encourager les modes de déplacements doux pour les courtes distances



TOURISME

TOURISME : conquérir des visiteurs via les activités de pleine nature

- Développer l'offre d'activités au Cirque de Navacelles et au Mont Aigoual
- Mettre en valeur les nouveaux itinéraires de pratique du trail et du VTT
- Améliorer l'accueil des touristes dans les hébergements et les restaurants



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : réduire la facture des ménages

- Encourager la rénovation énergétique
- Valoriser les productions d'énergies locales, telles que le bois
- S'engager vers une économie du recyclage



POUR NOUS CONTACTER : PETR Causses et Cévennes - petrcaussesetcevennes@gmail.com - 04 99 54 29 89